

#BALANCETADANSE

Concours de Jeunes Talents Online 2021

Chers élus de Thonon Agglomération,

Voici maintenant des mois que l'ensemble des établissements d'enseignement artistique sont perturbés dans leurs missions. Chacun d'entre nous, dans les écoles privées, publiques, associatives et MJC de nos communes respectives avons dû faire face à des organisations complexes pour maintenir un lien avec nos publics. A notre échelle, et pour ne parler que de notre ressenti au sein de l'Ecole de musique et de danse de Thonon durant ces derniers mois, c'est la volonté indéfectible de garder le lien avec nos élèves. Si la transmission pendant cette période s'est avérée périlleuse et encore aujourd'hui, nous avons pu retenir une chose essentielle, celle de la vitalité que procure une discipline artistique. Une énergie vitale qui nous a poussé chaque jour, élèves et enseignants à rester connectés, soudés et créatifs.

Grâce aux sourires et à l'engagement constant de nos élèves, même derrière des écrans, nous avons tenu jusqu'ici. Et si nous ne devons garder que le meilleur de cette année 2020, ce serait la puissance de la culture au sens large et de la force de résilience qu'elle a su nous procurer pour nous réinventer chaque jour.

Pour continuer à croire en des projets collectifs pour la culture en 2021, et pour tous les jeunes de nos communes, nous avons pensé au projet d'un concours de danse en ligne de jeunes talents **#BALANCETADANSE**.

Comme un hommage qui leur serait dédié, une prise de parole en mouvement qui leur serait accordé, un instant rien qu'à eux pour se dévoiler. Cette jeune génération qui a tant à dire de la période qu'elle traverse et qui mérite une attention si particulière.

Parce que l'engagement artistique n'a pas de frontière, il est vital de nous unir pour offrir la possibilité à chacun de nos jeunes de s'exprimer, de partager et de se découvrir.

Ce concours est destiné aux jeunes âgés de 12 à 25 ans ; c'est une prestation filmée en mouvement dansé d'une minute 30 maximum, tous styles de danse, débutant(e) ou confirmé(e), filmé dans l'endroit de leur choix, sur un thème commun « la liberté d'expression ». Le jury sera composé d'artistes éclectiques et d'acteurs locaux de l'agglomération thononaise.

Des récompenses, des révélations et un seul hommage commun aux jeunes artistes en devenir leur seront dédiés.

Nous vous invitons à diffuser largement l'information dans vos communes respectives et à encourager les acteurs locaux en contact avec la jeunesse, à solliciter leur participation au concours.

Nous aimerions que toutes les communes aient l'honneur d'être représentées par un ou plusieurs jeunes.

Vous trouverez en pièces jointes toutes les informations et démarches à suivre pour participer au concours.

Nous vous remercions par avance, pour l'intérêt que vous porterez à ce projet collectif.

Daniel LE MARC, directeur de l'Ecole de musique et de danse de Thonon-les-Bains

Lucie DARDEL, responsable du département danse de l'École de musique et de danse de Thonon-les-Bains